

outil 20 Participation des ONG au groupe de travail national sur le MRM

Étude de cas – Coalico, Colombie

Il existe une société civile dynamique en Colombie où, bien avant la mise en place du MRM, de nombreuses ONG ont commencé à suivre la situation des enfants dans les conflits armés, communiquant des informations, assistant des victimes de violations ou entreprenant des actions de plaidoyer, et ce tant au niveau national qu'international. C'est le cas de COALICO, une plateforme nationale de la société civile instituée en 1999 dans le but de promouvoir et protéger les droits des garçons et des filles touchés par le conflit armé en Colombie.

En 2003, des groupes armés colombiens ont été inscrits à l'Annexe au rapport annuel du Secrétaire général pour avoir utilisé et recruté des enfants. Dès l'adoption de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité, COALICO l'a analysée et a tenté de comprendre ses implications dans le contexte de la Colombie. Pendant cette période, l'organisation a pris l'initiative de s'adresser à l'ONU, notamment en préparant un rapport sur la situation des enfants dans le conflit armé en Colombie, qu'elle a envoyé directement au Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés (SRSG-CAAC) en 2007.




Dès le début des discussions sur la mise en place du Groupe de travail national sur le Mécanisme de surveillance et de communication de l'information (GTN-MRM), COALICO s'est mobilisée auprès de l'ONU pour y être intégrée. Pour un réseau comme COALICO, le fait d'être membre du GTN-MRM permettait de renforcer l'impact de ses activités de surveillance et de plaidoyer. La composition du GTN-MRM a finalement été décidée à l'issue d'un processus de consultation et de discussion qui a culminé avec la visite du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés en Colombie. Outre ceux réservés aux différentes entités onusiennes et au Bureau de l'Ombudsman, un siège permanent et deux sièges tournants ont été alloués aux ONG nationales. COALICO est alors devenue l'ONG membre du GTN-MRM à titre permanent.

Après avoir assuré sa place au sein du GTN-MRM, COALICO a engagé des discussions internes sur la façon dont ce rôle pourrait être mis à profit dans le plan stratégique du réseau et dans ses projets. Parmi les diverses questions importantes qui ont été abordées, il semblait notamment nécessaire que l'organisation conserve un espace pour mener ses activités de plaidoyer sur les enfants et les conflits armés en dehors du cadre du GTN-MRM. Cette question a ensuite été discutée avec l'ONU lors de la préparation des termes de références du GTN-MRM. Une solution a

été trouvée et acceptée de part et d'autre, consistant à autoriser COALICO à mener des activités de plaidoyer de son propre chef et sans consultation préalable, à condition qu'elles s'appuient sur des informations préalablement rendues publiques et que l'on puisse clairement distinguer entre les positions prises par l'organisation et celles prises dans le cadre de leur fonction au sein du GTN-MRM.

Depuis que le GTN-MRM a commencé à travailler en Colombie, COALICO a entrepris de nombreuses activités de plaidoyer et mené des campagnes pour la protection des enfants en temps de conflit armé en Colombie, y compris sur des questions politiquement sensibles. COALICO a également fait de nombreuses déclarations publiques sur les documents ou les événements liés au MRM, comme les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur la situation des enfants et des conflits armés en Colombie, les rapports annuels du Secrétaire général sur les enfants dans les conflits armés ou les débats publics du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés.

autres outils pertinents

-  outil 19 – Questions de base 'participer à un groupe de travail national sur le MRM ?'
-  outil 15 – Matrice 'options pour la participation des ONG au MRM'
-  outil 17 – Questions de base 'clarifier les objectifs et les attentes par rapport au MRM'